

Genève, le 25 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nous refusons la criminalisation de la solidarité avec la Palestine

La CUAE, le CETIM, la CEP-Unige, BDS-Suisse et le Collectif Urgence Palestine dénoncent avec vigueur les tentatives de censure entourant la conférence publique organisée à l'Université de Genève, avec la participation d'Omar Alsoumi. Les organisations susmentionnées rappellent ici les principes qui guident leurs actions ainsi que l'organisation de cette conférence.

Depuis quelques jours, nos organisations et collectifs font l'objet d'attaques émanant de la droite réactionnaire (UDC en tête) et de certains relais médiatiques. Sous couvert d'une prétendue « indignation », ces acteurs opèrent une récupération politique abjecte visant un seul but : réduire au silence toute voix dénonçant le génocide en cours à Gaza. Nous avons déjà pu voir cela durant l'automne 2024, lors de la censure de l'agenda de la CUAE en raison de pareilles allégations. Cette censure avait ensuite été annulée par la Chambre administrative de la Cour de Justice (CACJ) dans une décision datant du 24 juin 2025.

Nous rappelons que la personne invitée, Omar Alsoumi, bénéficie des libertés fondamentales (liberté d'expression et liberté d'association) comme tout être humain. Les attaques le visant sont des manœuvres grossières pour détourner l'attention de l'urgence humanitaire et politique sur le terrain.

En se focalisant sur le lieu de la tenue de la conférence, ce qui est visé est peut-être, à l'instar des États-Unis de Donald Trump, la liberté académique et le droit à la liberté d'opinion et d'expression. Il s'agit d'une tentative de criminalisation de la pensée critique et de l'action solidaire, alors que l'Université doit impérativement rester un espace de débat et de confrontation des idées, particulièrement sur des sujets de haute tension internationale. La liberté académique est également centrale dans une institution comme l'Université de Genève. La Coalition pour le boycott académique à l'Université de Genève (CBAU) avait par ailleurs publié un rapport¹ début juin 2025.

Nos organisations défendent le droit international et les droits humains. C'est dans ce cadre que nous nous sommes insurgé-e-x-s contre la tentative de dissolution en France de l'association « Urgence Palestine », en violation du droit international en vigueur.

La procédure judiciaire entamée en France contre cette association inquiète les Nations Unies. En décembre 2025, cinq Rapporteurs spéciaux de l'ONU ont interpellé le gouvernement français. Ils expriment la crainte que la procédure de dissolution contre « Urgence Palestine » et les mesures de gel des avoirs visant son responsable ne s'inscrivent dans un contexte plus vaste de « criminalisation par les autorités françaises d'individus ou d'organisations qui expriment quelque critique envers l'État d'Israël ou leur soutien au peuple palestinien »².

¹ <https://cuae.ch/publication-du-rapport-de-la-coalition-pour-le-boycott-academique-a-luniversite-de-geneve/>

² <https://www.cetim.ch/communiqué-de-presse-intention-de-dissolution-durgence-palestine-lonu-interpelle-le-gouvernement-francais/>

Les experts de l'ONU considèrent que de telles mesures, prises dans le cadre d'un régime anti-terroriste d'exception, « risquent de pénaliser de fait les associations et mouvements pro-palestiniens légitimes et peuvent contribuer à un effet dissuasif sur la société civile, conduisant à l'autocensure et à la suppression des opinions dissidentes ».

Nos organisations refusent toute tentative de criminalisation de liberté d'opinion et d'expression qui déplaît aux dominants du moment et de réduire au silence toute voix qui prône le respect du droit international et les droits humains. Nous continuerons à porter ces voix, n'en déplaise à ceux qui préféreraient le silence de la complicité.

Face à cette offensive, la CUAÉ, le CETIM, la CEP, BDS-Suisse et le Collectif Urgence Palestine réaffirment que leur action est légitime et conforme au droit international en vigueur. En effet, la lutte contre le génocide en cours et pour la libération du peuple palestinien n'est pas une option, c'est une nécessité éthique et politique.

Elles réaffirment également que la solidarité n'est pas un crime : nous ne céderons devant aucune intimidation ni aucune attaque calomnieuse visant à délégitimer notre combat. Nous allons saisir la justice contre toutes ces attaques diffamatoires.

La conférence, le 3 mars 2026 à 19h en MR290, est maintenue et nous invitons toutes les personnes intéressées à venir, afin de dialoguer et de se former collectivement sur la situation répressive des militant-e-x-s pour la Palestine en Europe.

Co-signataires : le comité de la CUAÉ, le CETIM, BDS-Suisse, la CEP-Unige et le Collectif Urgence Palestine Genève

Contacts presse :

Zora Holzer, CUAÉ, cuae@unige.ch, +41774833444

Raffaele Morgantini, CETIM, raffaele@cetim.ch, +41796606514